

BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE



Programme offert
entièrement **EN LIGNE!**

Réservé à une cohorte constituée dans le
cadre d'une entente entre le gouvernement
du N.-B. et l'Université de Moncton.



Programme offert par la Faculté des sciences de
l'éducation en collaboration avec la Formation continue



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Formation continue



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation



Vous êtes une enseignante ou un enseignant suppléant qui se passionne pour l'enseignement, détient déjà un premier baccalauréat, mais ne détient pas de baccalauréat en éducation ni de brevet d'enseignement ?

Vous désirez obtenir un baccalauréat en éducation tout en continuant à enseigner dans les écoles ?

Le certificat d'enseignement provisoire 4 et le baccalauréat en éducation primaire en ligne de l'Université de Moncton pourraient bien être la solution que vous recherchez.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir le baccalauréat canadien ou le diplôme équivalent avec une mineure dans une matière enseignée.
- Détenir le certificat d'enseignement provisoire 4 délivré par la Certification des maîtres du Nouveau-Brunswick.
- Être recommandé par un district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick et à l'embauche de ce même district.
- Avoir obtenu une moyenne minimale de 2,30 ou l'équivalent dans le premier baccalauréat ou dans le diplôme équivalent.

FORMAT DU PROGRAMME

 **3-3½** ANNÉES 

 **18** COURS  **= 6** COURS PAR ANNÉE  **2** L'AUTOMNE, L'HIVER ET PRINTEMPS-ÉTÉ

 **2** STAGES  UN STAGE DE VALIDATION DES COMPÉTENCES DE QUATRE SEMAINES, EN FIN DE PARCOURS ET UN STAGE DE QUATRE MOIS. L'EXIGENCE D'UN STAGE DE QUATRE MOIS PEUT ÊTRE REMPLACÉE PAR UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS.

LES ÉTAPES POUR INTÉGRER LA PROCHAINE COHORTE

- 1 Enseigner (suppléance ou contrat C) dans des écoles publiques et être recommandé par un district scolaire.**
- 2 Obtenir la lettre de confirmation d'admissibilité au certificat d'enseignement provisoire 4 auprès de la Certification des maîtres.**

ÉTAPES À SUIVRE :

1. Remplir le formulaire 612 (disponible sur le site Web de la Certification des maîtres) et rassembler les documents officiels requis.
2. Envoyer le tout à la Certification des maîtres du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Il est à noter que l'obtention d'un certificat d'enseignement provisoire 4 ne garantit pas un emploi au sein des écoles publiques du Nouveau-Brunswick.

- 3 Présenter une demande d'admission à l'Université de Moncton.**

ÉTAPES À SUIVRE :

1. Remplir le formulaire de demande d'admission en ligne et rassembler les documents demandés :
 - un curriculum vitae qui présente votre expérience de travail, votre formation et vos compétences

- une lettre de motivation qui complète votre CV ;
- une copie de la lettre d'admissibilité au certificat d'enseignement provisoire 4 ;
- une lettre de recommandation du District scolaire francophone qui atteste que vous êtes à l'emploi de ce district comme personne enseignante, et
- le ou les relevés de notes officiel.

2. Faire parvenir la demande d'admission et les documents demandés au service à la clientèle de la Formation continue : formationcontinue@umoncton.ca.
3. Évaluation du dossier d'admission par le vice-décanat de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton.
4. Communication de la décision d'admission dans un délai de 6 semaines.
5. Si la décision est positive, le candidat doit en informer la Certification des maîtres. Il recevra alors un certificat d'enseignement provisoire 4.

- 4 S'inscrire aux cours dans un des campus de l'Université de Moncton.**
- 5 Compléter le baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton.**
- 6 Présenter une demande pour obtenir un certificat d'enseignement permanent 4, 5 ou 6 auprès de la Certification des maîtres.**

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

FORMATION CONTINUE

Campus d'Edmunston

(506) 737-5045 ou (506) 737-5233
formationcontinueUMCE@umoncton.ca

FORMATION CONTINUE

Campus de Moncton

(506) 858-4121
formationcontinue@umoncton.ca

FORMATION CONTINUE

Campus de Shippagan

(506) 336-3400, poste 3452
formationcontinueUMCS@umoncton.ca

BUREAU DE LA CERTIFICATION DES MAÎTRES

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

C.P. 6000
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
(506) 453-2785
certificationdesmaitres@gnb.ca

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Pavillon Jeanne-de-Valois

68, rue Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, local B-010
Moncton, N.-B. E1A 3E9
(506) 858-4000 - poste 4894
fed@umoncton.ca

Plus d'information sur : www.umoncton.ca/formation-continue/fr/baccalaureat-education-primaire

Avis : Les renseignements contenus dans ce document sont fournis seulement à titre indicatif et ne remplacent pas les exigences réglementaires de la Certification des maîtres et de l'Université de Moncton.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Formation continue



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

